

LE CLUB SOCIAL CABEX VOUS INFORME

Flash info - Télétravail
Flash info - Accord de performance collective



Bonjour à tous,

2 thèmes sur lesquels les communications sont souvent erronées ou incomplètes mais pour lesquels les conséquences peuvent être graves et coûteuses :

Télétravail

Depuis l'annonce de l'état d'urgence sanitaire, certains collaborateurs télétravaillent selon les modalités de l'article L.1222-11 du Code du travail, c'est-à-dire « en cas de circonstances exceptionnelles » et donc souvent sans le respect de toutes les dispositions légales, **MAIS** dès la fin de l'état d'urgence sanitaire, fixée à ce jour au 10 juillet 2020, et si vous souhaitez poursuivre cette modalité de travail, vous devrez soit modifier votre accord d'entreprise le cas échéant (par exemple suite aux expériences vécues ces derniers mois), soit négocier un accord ou mettre en place une charte, revoir les contrats de travail. Pensez également aux accords QVT si vous répondez aux critères de mise en œuvre.

Accord de performance collective

Aujourd'hui, il vous est suggéré, voire « vanté » la signature d'un accord de performance collective pour vous aider notamment à sortir de la crise (par exemple pour augmenter la durée du travail, supprimer le paiement de prime), **MAIS** faut-il encore que vous ayez anticipé socialement et financièrement les refus des salariés car vous pourrez dès lors procéder aux licenciements pour cause réelle et sérieuse. Etant entendu que renoncer à l'application de l'accord pour les salariés ayant refusé créera une discrimination pour les autres et une incompréhension sociale fondée. En effet la signature d'un tel accord ne vous exonère pas d'obtenir l'accord du salarié et les effets d'aubaine d'un refus sont là (par exemple : refus de l'accord quelques mois avant un départ en retraite = des indemnités de ruptures supérieures, non chargées et non fiscalisées alors que tel est le cas de l'indemnité de départ en retraite..)

Il vous appartient dès lors de bien comprendre ces 2 sujets avant de vous engager dans ces voies.

Bien à tous